



«Les gens qui paient leurs propres assurances accéderont à de meilleurs soins et accepteront de moins en moins de financer le régime public», prévoit le Dr Paul Lévesque.

Le privé revient au galop

Depuis 1980, la part des dépenses privées sur les dépenses totales de santé a augmenté de plus de 50%, passant de 18,5% à 32,2%. L'augmentation est constante.

En 40 ans, le système de santé québécois a connu deux grandes périodes. Celle de la croissance de l'assurance publique entre 1960 et 1980, suivie d'une désassurance depuis.

Assurance hospitalisation (1961), Régime d'assurance-maladie (1970), mise en place du réseau public de services de santé (1971), instauration de programmes complémentaires tels que les médicaments gratuits pour les personnes assistées sociales et les personnes âgées et les soins de la vue (au cours des années 70). Le dernier ajout vient en 1980 avec la couverture des soins dentaires aux enfants de 15 ans et moins.

Depuis, la désassurance règne: couverture moindre des soins dentaires offerts aux enfants, des soins de physiothérapie administrés dans des cabinets privés à des personnes âgées de moins de 65 ans (1988), des examens de la vue pour les personnes âgées de 18 à 40 ans et instauration de la tarification des médicaments prescrits aux personnes âgées (1992).

Plus récemment, l'assurance-médicaments désassure partiellement une partie de la population à très faible revenu jusque-là totalement couverte. Pour l'État, c'est une économie annuelle de 200 millions \$. Depuis, 20% des personnes défavorisées ont cessé de prendre leurs médicaments.

Le secteur privé se présente alors en sauveur. Les services à domicile prendront la relève des «aidants naturels» fatigués ou absents. Si ce n'est pas suffisant, les centres de convalescence prendront le relais. Desjardins a compris le message: en juin 1997, il lançait son service d'assurance convalescence. La Croix bleue a fait de même. «Le domaine de la santé représente donc un secteur privilégié pour tenter une percée commerciale», mentionnait un comité mis sur pied par la Ville de Montréal et ayant pour mandat d'évaluer la région métropolitaine comme place d'affaires.

Ce comité était présidé par Hélène Desmarais, présidente du Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal. Elle est par ailleurs la belle-fille de Paul Desmarais, président du holding de Power Corporation. «Avec l'acquisition de la London Life à l'automne 1997 et la possession de la Greatwest, Power est devenue l'une des deux plus importantes firmes d'assurance au Canada», signale François Patenaude, de la Chaire d'études socio-économique de l'UQÀM.

Le comité exprime ainsi sa vision: «sous la pression combinée des changements technologiques récents et de la mondialisation des marchés, le secteur de la santé amorce une révolution profonde et inéluctable, qui bouleversera complètement la façon dont on produit, livre et consomme les soins de santé».

L'historique du rôle de l'État dans la santé est fourni par la Chaire d'études socioéconomiques de l'UQÀM, qui publiera cet automne un ouvrage sur le désengagement de l'État, notamment en matière de santé.